POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ALAMOS GOLD INC.
130 Adelaide Street West, Suite 2200
Toronto (Ontario) M5H 3P5
Téléphone : 416-368-9932 ou 1-866-788-8801

À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars américains.

Expiration de l'offre d'Alamos le 19 mars 2013

Toronto, Ontario (le 19 mars 2013) – **Alamos Gold Inc. (TSX : AGI; NYSE : AGI)** (« Alamos » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui qu'elle ne prolongera pas son offre (« offre ») visant Mines Aurizon limitée (« Aurizon ») qui expirera à 17 h le 19 mars 2013. En raison des frais de résiliation qui devraient être versées à Hecla, les conditions de l'offre n'ont pas été satisfaites. Par conséquent, Alamos ne procédera pas à la prise de livraison des actions d'Aurizon qui ont été déposées en réponse à l'offre.

Le 18 mars 2013, la Commission des valeurs mobilières de la Colombie-Britannique (« CVMCB ») a ordonné que la deuxième pilule empoisonnée d'Aurizon fasse l'objet d'une interdiction d'opérations immédiatement. Le président et chef de la direction d'Alamos, John A. McCluskey a déclaré : « Nous sommes heureux que la CVMCB ait retiré la deuxième pilule empoisonnée, qui constituait une autre tactique de défense inopportune du conseil d'Aurizon afin d'empêcher les actionnaires d'Aurizon de déposer leurs actions en réponse à l'offre supérieure, soit l'offre d'Alamos. »

Malgré la prime implicite apparente proposée dans l'offre de Hecla, les 57 millions d'actions de Hecla devant être émises par Hecla aux actionnaires d'Aurizon à titre de contrepartie rend l'offre de Hecla, dans les faits, inférieure à l'offre d'Alamos. Alamos croit fermement que les actions de la société issue du regroupement d'Alamos et d'Aurizon aurait une valeur nettement plus intéressante que les actions de la société largement endettée qui découlerait du regroupement de Hecla et d'Aurizon.

Malheureusenent, les frais de résiliation inhabituels que le conseil d'Aurizon a accepté de verser à Hecla font en sorte que, pour Alamos, le coût d'acquisition d'Aurizon est dorénavant tout simplement trop élevé. « En adoptant ce type inhabituel de frais de résiliation, le conseil d'Aurizon a privé les actionnaires d'Aurizon de la possibilité de déposer leurs actions en réponse à l'offre supérieure d'Alamos. Dans la poursuite de nos objectifs de croissance, nous ne nous écarterons pas de la discipline financière qui nous a permis de devenir une des sociétés aurifères les plus prospères du monde et le paiement de frais de résiliation dans ces circonstances serait contraire à cette discipline » a poursuivi John A. McCluskey.

« Alamos n'a aucune dette et jouit d'un solide bilan, d'excellents flux de trésorerie, d'aucune couverture et d'un profil de croissance à court terme intéressant. Nous demeurons déterminés à poursuivre notre stratégie et à rechercher de nouvelles initiatives qui accroîtront la valeur du placement de nos actionnaires. Selon la valeur implicite actuelle de l'offre de Hecla, Alamos a environ 480 M$ de liquidités et de placements en titres de capitaux propres. Nous constatons une grande valeur au sein du secteur aujourd'hui, et le futur d'Alamos demeure très prometteur » a affirmé M. McCluskey.

À propos d'Alamos

Alamos est une société productrice d'or établie située au Canada qui possède et qui exploite la mine Mulatos au Mexique, et exerce des activités d'exploration et de développement au

SITE WEB : www.alamosgold.com SYMBOLE BOURSIER : TSX : AGI NYSE : AGI

Mexique et en Turquie. La Société emploie plus de 600 personnes au Mexique et en Turquie et s'est engagée à respecter les normes les plus élevées en matière de gestion environnementale, de responsabilité sociale et de santé et sécurité à l'égard de ses employés et des collectivités avoisinantes. En date du 14 mars 2013, Alamos avait 127 455 786 actions ordinaires en circulation (132 326 086 actions après dilution), qui sont négociées à la TSX et à la NYSE sous le symbole « AGI ».

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC :

Jo Mira Clodman
Vice-présidente, Relations avec les investisseurs
416-368-9932, poste 401

Kingsdale Shareholder Services Inc.
Numéro sans frais en Amérique du Nord :
1-866-851-3214
À l'extérieur de l'Amérique du Nord :
416-867-2272

La TSX et la NYSE n'ont pas examiné le présent communiqué et n'acceptent aucune responsabilité quant à la véracité ou à l'exactitude de son contenu.

Mise en garde

Aucune bourse, commission des valeurs mobilières ni autre autorité de réglementation n'a approuvé ni désapprouvé les renseignements figurant dans les présentes. Certains énoncés présentés dans le présent communiqué de presse sont des « énoncés prospectifs », notamment au sens de la loi des États-Unis intitulée *Securities Exchange Act of 1934*, dans sa version modifiée. Tous les énoncés, à l'exception des énoncés concernant des faits historiques figurant dans le présent communiqué, notamment les énoncés concernant les prévisions de production d'or, des teneurs en or, de la récupération, des ratios de récupérations du minerai, du total des charges décaissées, de la minéralisation et des réserves potentielles, des résultats de l'exploration et des plans et objectifs futurs d'Alamos, sont des énoncés prospectifs comportant divers risques et incertitudes. Ces énoncés comprennent, sans s'y limiter, des énoncés à l'égard de l'exploitation minière et du traitement du minerai miné, de l'atteinte des taux de récupération projetés, des taux de production et de la durée de vie de la mine prévus, des efficiences d'exploitation, des frais et dépenses, des changements dans les ressources minérales et de la conversion de ressources minérales en réserves prouvées et probables, et d'autres renseignements qui sont fondés sur des prévisions de résultats opérationnels ou financiers futurs, des estimations de quantités qu'il est impossible à l'heure actuelle de déterminer et des hypothèses de la direction.

Tout énoncé qui exprime ou comporte des discussions en ce qui concerne les prévisions, attentes, croyances, plans, projections, objectifs, hypothèses ou événements ou rendement futurs (souvent, mais pas toujours, en utilisant des mots ou expressions tels que « s'attendre à » ou « ne pas s'attendre à », « être prévu », « prévoir » ou « ne pas prévoir », « planifier », « estimer » ou « avoir l'intention », ou en indiquant que certaines actions, certains événements ou résultats « peuvent », « pourraient » ou « devraient » être pris, survenir ou être atteints ou en utilisant le mode futur ou conditionnel à leur égard) n'est pas un énoncé de faits historiques et peut être un « énoncé prospectif ». Les énoncés prospectifs sont soumis à divers risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les événements ou résultats réels diffèrent de ceux que laissent entrevoir les énoncés prospectifs.

Rien ne saurait garantir que les énoncés prospectifs se révéleront exacts et les résultats réels et les événements futurs pourraient différer à un égard important de ceux anticipés dans ces énoncés. Parmi les importants facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent à un égard important des attentes d'Alamos, mentionnons, entre autres, les risques liés à l'offre d'Alamos; les fluctuations de la valeur de la contrepartie; les questions d'intégration; l'incidence de l'offre d'Alamos sur le cours des actions d'Alamos; l'exercice des droits à la dissidence relativement à une acquisition forcée ou à une opération d'acquisition ultérieure; la liquidité des actions ordinaires d'Aurizon; les risques associés au fait qu'Aurizon devient une filiale d'Alamos; les différences dans les intérêts des actionnaires d'Aurizon; la fiabilité des renseignements concernant Aurizon; les dispositions en matière

de changement de contrôle; les risques associés à l'obtention des approbations gouvernementales et réglementaires; l'incapacité de maintenir des contrôles internes efficaces; la liquidité des actions d'Alamos à la NYSE; l'incidence de l'offre d'Alamos sur les actionnaires non canadiens; et les risques se rapportant aux activités continues d'Alamos, notamment les risques se rapportant aux activités internationales; les résultats réels des activités d'exploration actuelles; les conclusions des évaluations économiques et les changements dans les paramètres des projets alors que les plans continuent d'être peaufinés, ainsi que les cours futurs de l'or et de l'argent, de même que les facteurs de risque énoncés à la rubrique intitulée « Facteurs de risque » contenue dans la notice annuelle et dans la note d'information d'Alamos. Bien qu'Alamos ait tenté d'identifier les facteurs importants susceptibles de faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement, il pourrait exister d'autres facteurs qui feront en sorte que les résultats réels ne soient pas ceux prévus, estimés ou voulus. Rien ne saurait garantir que ces énoncés se révéleront exacts, car les résultats réels et les événements futurs pourraient différer sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés. En conséquence, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Les renseignements figurant dans le présent communiqué de presse concernant Aurizon ainsi que les actifs et projets d'Aurizon sont fondés sur des renseignements du domaine public et ils n'ont pas été vérifiés de manière indépendante par Alamos.

Mise en garde aux investisseurs américains

Alamos prépare ses informations financières conformément aux exigences des lois sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada, lesquelles diffèrent des exigences des lois sur les valeurs mobilières en vigueur aux États-Unis. Les termes liés aux ressources minérales dans le présent communiqué sont définis conformément aux normes du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*, suivant les lignes directrices énoncées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole sur les ressources minérales et les réserves minérales. La Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis permet aux sociétés minières, dans le cadre de leurs dépôts auprès de la SEC, de présenter uniquement les gisements dont une société peut extraire les minéraux ou en produire de façon légale et rentable. Alamos peut utiliser certains termes, comme « ressources minérales mesurées », « ressources minérales indiquées », « ressources minérales présumées » et « réserves minérales probables » que la SEC ne reconnaît pas (ces termes peuvent être utilisés dans le présent communiqué et sont compris dans les documents publics qu'Alamos a déposés auprès de la SEC et des commissions des valeurs mobilières ou autorités similaires au Canada).